

المملكة المغربية

ires

Institut Royal des Etudes Stratégiques
Royal Institute for Strategic Studies

SEMINAIRE DE LA BANQUE MONDIALE :

**« OOPPORTUNITE ET DEFIS D'UNE CROISSANCE VERTE AU
MAROC »**

COMMUNICATION DE M. MOHAMMED TAWFIK MOULINE :

**« DURABILITE DU MODELE DE DEVELOPPEMENT MAROCAIN :
L'OPTION STRATEGIQUE DE L'ECONOMIE VERTE »**

RABAT, 11 JUIN 2012

1. L'ECONOMIE VERTE : NOUVEAU RESSORT DE LA CROISSANCE MONDIALE ET LEVIER DE LA DURABILITE ENVIRONNEMENTALE

Au niveau international, la prise de conscience de la nécessité de promouvoir un modèle de croissance durable et équitable ne cesse de se renforcer, conséquemment aux effets des crises répétitives et de leurs impacts négatifs sur le plan économique, social et écologique. Les schémas de développement économique, caractérisés par l'hyperconsommation et par des modes de production non durables sont unanimement reconnus, aujourd'hui, comme responsables de la crise systémique mondiale. Il suffit pour s'en convaincre de constater que 60% des écosystèmes mondiaux ont été mis en péril, contribuant ainsi à la dégradation de la base de création des richesses partout dans le monde.

Si cette situation n'est pas totalement irréversible, il n'en demeure pas moins qu'elle exige une forte implication de la communauté internationale, en faveur du rétablissement, du moins partiel, de l'équilibre environnemental de la planète. Aujourd'hui, l'option de l'économie verte se présente en tant que filière d'avenir et élément indissociable de la compétitivité économique.

- Selon le PNUE, le marché mondial des « produits et services environnementaux » est évalué à l'horizon 2020 à plus de 2740 milliards de dollars US, contre 1370 milliards en 2010, recouvrant l'efficacité énergétique, le traitement des eaux, le traitement des déchets, la lutte contre la déforestation, la lutte contre le réchauffement climatique, soit une croissance du marché de 10 % par an entre 2010 et 2020. A lui seul, le marché mondial associé au développement des énergies solaire et éolienne est estimé à 1500 milliards de dollars US entre 2010 et 2020.
- Le secteur des technologies des énergies renouvelables emploie déjà 2,3 millions de travailleurs à l'échelle mondiale. D'ici à 2030, l'investissement prévu en faveur de ces technologies est susceptible de créer 20 millions d'emplois dans le monde, dont 2,1 millions dans le secteur de l'énergie éolienne, 6,3 millions dans celui des systèmes photovoltaïques solaires et 12 millions dans les activités agricoles et industrielles associées aux biocarburants. A titre de comparaison, le nombre total d'emplois dans le secteur du pétrole et du gaz et dans l'industrie du raffinement du pétrole dépasse à peine 2 millions.

Outre les opportunités économiques, le chemin de la croissance verte peut constituer un raccourci intéressant pour atténuer et s'adapter aux effets du changement climatique. A titre d'illustration :

- L'efficacité énergétique : un recours accru à l'économie verte permettrait d'éviter l'émission de 14 gigatonnes de CO₂ par an en 2030. Les domaines porteurs en matière d'efficacité énergétique concernent, entre autres, la meilleure isolation des bâtiments, le contrôle de la performance énergétique des équipements industriels, la restructuration des friches industrielles...

- Les énergies renouvelables : l'usage des énergies propres, dont notamment l'énergie éolienne et l'énergie solaire, devrait permettre de prévenir l'émission de 12 gigatonnes de CO₂ par an à l'horizon 2030.
- Les transports : Les transports sont responsables de 27 % de l'ensemble des émissions de CO₂ du système énergétique mondial. Ce secteur représente un enjeu important pour « l'économie verte » en termes d'innovations technologiques, de substitution intermodale et de réductions des consommations d'énergie (construction de véhicules hybrides, encouragement des transports collectifs, des transports ferroviaire et maritime les moins énergétivores).
- La foresterie et l'agriculture : il s'agit de la réduction du déboisement des forêts tropicales, le lancement de projets de reforestation, la réforme des pratiques agricoles pour protéger les sols... Ces secteurs ont un fort potentiel de réduction des émissions (12 gigatonnes de CO₂ par an en 2030), car les forêts et les sols constituent des puits de carbone naturels. 90% des émissions de carbone terrestre ont lieu dans des pays en développement comme le Brésil ou l'Indonésie, où l'on pratique la déforestation à une échelle industrielle.
- Le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) offre un fort potentiel en matière de renforcement de la croissance verte. L'étude «Smart 2020» montre qu'un usage accru des TIC permettrait d'économiser jusqu'à 7,8 milliards de tonnes de CO₂ à l'horizon 2020.

Tenant compte des multiples opportunités associées à l'économie verte, des investissements d'envergure ont été déployés par plusieurs pays développés et émergents dans le cadre de leurs plans de relance (infrastructures vertes, éco-innovation, restructuration de l'activité industrielle...). Ces investissements constituent une première réponse aux défis environnementaux auxquels est confrontée la planète dans sa globalité. Quelques expériences étrangères pertinentes méritent d'être mentionnées :

- La Corée du Sud a déployé 80% de son plan de relance (3,5% du PIB) aux dépenses en R&D consacrées aux technologies vertes d'ici à 2020. Ces dépenses favorisent les énergies renouvelables, les transports écologiques, l'assainissement des eaux et le traitement des déchets.
- La Chine a alloué à l'économie verte un montant représentant 38% de l'enveloppe globale de son plan de relance (5,2% du PIB). Outre le secteur des énergies renouvelables où la Chine représente le premier exportateur mondial de panneaux solaires PV, les mesures en faveur de l'environnement portent sur le recyclage des déchets et la protection de la biodiversité. La Chine envisage la mise en place sur la période 2011-2016 d'un programme d'investissement de 468 milliards de dollars dans les secteurs d'activité verts contre 211 milliards sur la période 2005-2010.

- La France a réservé 35% de l'effort financier de son plan de relance aux activités liées au développement durable. Ce pays a également instauré des incitations financières (Eco prêts à taux zéro, crédits d'impôts aux ménages en faveur de l'agriculture biologique, lignes de crédit pour le financement de projets réalisés par les entreprises à impact positif sur l'environnement).
- Les Etats-Unis ont consacré 12% de leur plan de relance (0,6% du PIB) aux investissements dédiés à la recherche dans les technologies vertes (biotechnologies, gestion de l'eau, traitement des déchets, captage et stockage du CO2...). Des subventions ont été allouées à la formation professionnelle verte, notamment au profit des femmes et des jeunes (programme emploi-jeunes dans le secteur énergétique).

2. LES OPTIONS MAROCAINES DE DEVELOPPEMENT A L'EPREUVE DE LA DURABILITE ENVIRONNEMENTALE

Les options de développement adoptées par le Maroc depuis son Indépendance ont généré des modes de croissance peu sensibles à l'environnement. La vulnérabilité environnementale du pays se manifeste à plusieurs niveaux, notamment la situation de stress hydrique, la forte dépendance énergétique et ses effets négatifs sur les équilibres extérieurs et sur les finances publiques, la pression sur la biodiversité, due à des facteurs socioéconomiques, tels la déforestation, l'urbanisation et la surexploitation des ressources biologiques ainsi que le retard accumulé par le Maroc, en matière de gestion des déchets solides et liquides qui génère des problèmes de salubrité publique et entrave le développement des activités économiques.

- Le gaspillage de l'eau, la pollution des eaux souterraines et la sécheresse font qu'aujourd'hui, le Maroc est à la limite du seuil du stress hydrique. Son agriculture utilise 85% des ressources en eau, avec un taux d'efficacité n'atteignant que 50%. La poursuite des tendances actuelles ferait passer l'eau disponible par habitant à 400 m³ en 2020 contre 800 m³ en 1990. Il est estimé aussi que 5 bassins hydriques sur 8 seraient déficitaires d'ici 2020, ce qui pourrait, dans le cadre d'un scénario de l'inaction, compromettre la concrétisation des ambitions du plan Maroc Vert.
- Dans le domaine de l'énergie, secteur qui génère 60% des émissions de gaz à effet de serre, le Maroc affiche une forte dépendance à l'égard des énergies d'origine fossile, avec l'importation de 95% de ses besoins énergétiques. Le pays est fortement vulnérable aux évolutions erratiques des prix sur le marché mondial, comme en témoigne le poids de la compensation des produits pétroliers.
- La biodiversité du milieu naturel au Maroc est soumise à une pression intense, avec plus de 2.000 espèces animales et végétales menacées. La plupart des pressions qui pèsent sur cette biodiversité sont dues à des facteurs socioéconomiques (déforestation, urbanisation et pression démographique, surexploitation des ressources biologiques).

- Le retard accumulé par le Maroc en matière de gestion des déchets solides et liquides a généré des problèmes de salubrité publique, avec d'importants risques sanitaires. La présence de dépotoirs à l'intérieur des zones urbaines et périurbaines empêche le développement des activités économiques et touristiques, tandis que la multiplication des décharges sauvages autour des villes (300 unités) contribue à la pollution des nappes d'eau souterraine et les cours d'eau mitoyens. En raison du déficit de traitement des déchets, la mer reçoit 98% de rejets liquides industriels et 52% de rejets domestiques.
- Au vu de ces facteurs de vulnérabilité, le coût de la dégradation de l'environnement au Maroc est évalué à 4,6% du PIB, selon les dernières statistiques disponibles de la Banque Mondiale. Aujourd'hui, force est de constater que seul 0,7% du PIB marocain est affecté annuellement pour la préservation de l'environnement, soit un effort nettement inférieur à ce qui est requis (1,8% du PIB).

Pourtant, une prise de conscience existe au Maroc, depuis des années, au sujet de l'impératif d'agir pour favoriser la durabilité environnementale. Ainsi, des initiatives nationales ont été lancées en la matière et constituent des actions qui favorisent la mise en place des jalons de l'économie verte. Il s'agit, notamment, de mesures réglementaires et institutionnelles, liées aux projets importants d'investissement dans le domaine des énergies renouvelables, de la reconversion progressive de l'agriculture, en ligne avec la stratégie Maroc Vert ainsi que du rattrapage du retard accusé, en matière d'assainissement.

La transition vers une économie verte, adaptée aux conditions nationales, offre une opportunité inédite au Maroc de faire face, de façon concomitante, aux multiples défis qui se posent dans les domaines de l'environnement et du développement. Outre l'impératif de lutter contre les conséquences du changement climatique, plusieurs considérations corroborent cette assertion dont la nécessité pour le Maroc :

- de valoriser un potentiel d'énergies renouvelables, estimé à 25.000 MW éolien et à 3.000 heures par an d'ensoleillement en vue de réduire la dépendance énergétique du pays vis-à-vis de l'extérieur.
- d'anticiper, dès à présent, l'émergence de nouveaux modes de production et de consommation environnementaux, en investissant dans les filières liées à l'économie verte, fortement créatrices d'emplois.
- de tirer profit des opportunités importantes de financements, dans le cadre de la coopération internationale, sur le plan bilatéral et multilatéral, notamment les mécanismes de développement propre, le marché carbone, les projets environnementaux, inscrits dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée.

3. ANCRAGE DU MAROC A L'ECONOMIE VERTE : QUELS LEVIERS DE CONCRETISATION ?

La reconversion rapide du modèle de développement national sur la base des principes de l'économie verte requiert l'adoption d'une stratégie dédiée, à la fois globale et intégrée. Pour en maximiser l'impact économique et social, cette stratégie devrait être déclinée, sur un plan territorial et étroitement corrélée aux stratégies de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il s'agit de l'INDH, de l'économie sociale et solidaire, du micro-financement de projets verts, des micro-entreprises vertes, des services énergétiques de proximité, basés sur les énergies renouvelables...

La stratégie de l'économie verte, qui se substituerait aux actions sporadiques, menées jusqu'à présent, devrait être menée selon un processus de gouvernance qui favorise la mobilisation des acteurs et l'appropriation collective des enjeux environnementaux. La feuille de route destinée à faciliter la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'économie verte pourrait être fondée sur les piliers majeurs suivants :

❖ Définir un référentiel stratégique de l'économie verte, en tant que socle des choix publics

Le Maroc gagnerait à adapter l'ensemble de ses politiques publiques, en fonction des exigences de l'économie verte, tout en renforçant leur cohérence d'ensemble. Pour affirmer rapidement sa position de leader au niveau régional et même international, il devrait réorienter les choix d'investissement, en accordant la priorité aux projets qui mettent en avant :

- la reconversion écologique des modes de production agricole afin d'assurer la sécurité alimentaire du pays et de lui permettre de devenir un producteur important dans le domaine de l'agriculture biologique.
- l'intégration effective de la dimension environnementale dans les stratégies sectorielles, à travers le développement de plateformes industrielles et technologiques intégrées, opérant notamment sur la base des principes de l'efficacité énergétique, de l'usage efficient des matières premières et de la sauvegarde des milieux naturels. Au niveau de ces stratégies, l'attraction des investissements étrangers doit cibler en priorité ceux qui favorisent le transfert du savoir et du savoir-faire dans le domaine des technologies propres et de la production d'équipements verts.

❖ **Instaurer un cadre de coordination pour assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'économie verte**

La complexité des questions environnementales et la multiplicité des intervenants exigent une coordination étroite des différentes actions en matière de développement de l'économie verte. L'instauration d'un cadre de coordination, bénéficiant d'une position hiérarchique privilégiée serait opportune pour s'assurer de l'intégration de l'option de l'économie verte dans l'ensemble des secteurs et de sa mise en œuvre appropriée par les différents acteurs.

Une attention particulière devrait être accordée au rôle des acteurs locaux et de la société civile. Si les interventions de ces acteurs vont dans le sens de la promotion de l'économie verte, cela pourrait constituer un réservoir de ressources, de compétences et d'innovations pour assurer un développement durable à notre pays.

❖ **Accroître la visibilité financière des choix publics pour faciliter la transition vers l'économie verte**

Pour son déploiement, la stratégie nationale de l'économie verte nécessite, évidemment, des moyens financiers conséquents. De ce fait, les moyens de financements endogènes et exogènes devraient être envisagés et intégrés. Dans ce cadre, une réforme fiscale et budgétaire s'avèrerait nécessaire pour harmoniser les impératifs de durabilité environnementale, d'inclusion sociale et de croissance économique. Des politiques incitatives devraient être mises en œuvre, à travers un partenariat entre l'Etat, d'une part, le secteur privé, les collectivités locales et les ONG, d'autre part. Etant donné que certains secteurs pourraient connaître une forte contraction, l'Etat devrait prévoir des mesures compensatoires en faveur du secteur privé pour favoriser la transformation de l'économie et promouvoir des investissements à faible consommation de ressources naturelles et d'énergie.

La mobilisation des fonds disponibles de la coopération internationale est incontournable. Cela requiert, à l'évidence, un renforcement des capacités nationales en matière de négociations sur les questions de financement des projets environnementaux et une dynamisation de la présence du pays au sein des instances internationales du domaine environnemental.

Parallèlement aux mesures de politiques publiques destinées à favoriser le développement d'une économie verte, quelques actions d'accompagnement seraient nécessaires. Il s'agit, en particulier :

❖ **d'améliorer l'efficacité du cadre réglementaire et institutionnel**

L'application effective des lois en matière de respect de l'environnement est essentielle pour accélérer la transition du Maroc vers l'économie verte. La Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable devrait être mise en œuvre rapidement. De plus, l'arsenal juridique devrait être revu dans son intégralité et simplifié en vue de faciliter son application.

La mise en application du principe pollueur-payeur mériterait d'être retenue comme critère de base pour internaliser les coûts environnementaux et accroître l'effectivité des réglementations environnementales. Il importe, aussi, de revoir à la baisse, voire d'éliminer toutes les subventions et aides publiques, préjudiciables à l'environnement. Les programmes de soutien à l'économie mériteraient d'être revus, à l'aune des exigences de l'efficacité environnementale.

Le Maroc devrait tirer profit de son statut avancé avec l'Union Européenne pour accélérer son alignement sur les normes environnementales communautaires et favoriser le renforcement de ses capacités institutionnelles en la matière. Cela permettrait une plus grande accessibilité des exportations nationales aux marchés européens et induirait, par ricochet, des effets positifs en termes de création de valeur ajoutée et d'emplois.

❖ Développer l'appropriation collective des enjeux liés à l'économie verte et renforcer les compétences nationales en la matière

La sensibilisation des populations aux opportunités de l'économie verte est primordiale pour promouvoir un comportement responsable du citoyen. Elle devrait se faire par le biais d'une médiatisation accrue des bienfaits du développement durable ainsi que par l'intégration de ce concept dans les cycles scolaires.

L'adoption d'une approche participative et partenariale est incontournable pour favoriser l'adhésion des populations aux projets de développement économique et social à impact positif sur l'environnement, tout en contribuant au renforcement de la bonne gouvernance à l'échelle des territoires.

Le développement des filières de l'économie verte suppose la formation de nouvelles compétences professionnelles et la création d'un réseau national d'experts en technologies vertes.

❖ exploiter les opportunités liées aux accords de libre échange conclus par le Maroc

Le Royaume devrait mettre à contribution son réseau de partenariats économiques pour se positionner dès maintenant sur des marchés importants de l'économie verte à l'échelle internationale. Il s'agit, notamment, des Etats-Unis, de l'Europe, de la Turquie et de certains pays arabes. L'objectif escompté est de faire du Maroc un hub régional et international, en matière de production et d'exportation de technologies vertes.